



## Division des Personnels Enseignants

DIPE/16-724-479 du 28/11/16

### ARRETE PORTANT MODIFICATION DU JURY DE L'EQP INTERMEDIAIRE SESSION 2016

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI - chef du bureau des actes collectifs - Mme SALOMEZ - Tel :04 42 91 73 44



#### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

VU l'arrêté rectoral du 19/04/2016 portant composition des jurys de titularisation des Professeurs stagiaires du second degré, pour le CAPES et le CAPLP, session 2016

#### ARRETE MODIFICATIF

Article 1<sup>er</sup> : La composition du jury académique chargé d'examiner les dossiers des Professeurs stagiaires, suite à leur année de stage est modifiée comme suit :

#### CAPES

Au lieu de:  
M Lionel MARIN

Professeur des Ecoles, circonscription d'Aubagne

Lire :  
Mme Carine MAZE

Conseillère pédagogique généraliste, circonscription de Gardanne

#### CAPLP

Au lieu de:  
M Alain MATONOG

Directeur de l'Ecole publique Jean Jaurès SORGUES

Lire :  
M Alain MATONOG

Directeur de l'Ecole élémentaire publique les Rotondes AVIGNON

Article 2 : le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 07/11/2016

Signataire : Bernard BEIGNIER, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités